

COMPTE RENDU DE LA 16^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU 27 DECEMBRE 2019

La localité de Zongo dans la Province du Kongo Central a abrité la 16^{ème} réunion du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 27 décembre 2019, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président la République, Chef de l'Etat.

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- I. Communication du Président de la République, Chef de l'Etat
- II. Examen et adoption des dossiers

I.1. De la Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat

Dans sa communication à l'ouverture de la 16^{ème} réunion du Conseil des Ministres, le Président de la République a recommandé aux Membres du Gouvernement de se concentrer sur les travaux du Séminaire gouvernemental qu'il venait d'ouvrir quelques heures auparavant.

Le Chef de l'Etat a fait part de sa volonté d'atteindre l'objectif poursuivi, à savoir, celui de bâtir une vision partagée autour de la réalisation des missions assignées au Gouvernement pour répondre aux attentes de la population.

Le Président de la République a invité les Membres du Gouvernement à œuvrer dans la solidarité et la collégialité de l'équipe gouvernementale afin d'accomplir avec efficacité les missions qui lui reviennent en tant qu'organe d'exécution de la politique de la Nation.

Il a souhaité voir chaque Membre du Gouvernement, femme et homme, se concentrer sur l'action et non se laisser distraire par l'effervescence politique ambiante.

Profitant de cette dernière réunion du Conseil des Ministres de l'année 2019, le Président de la République a souhaité les meilleurs vœux pour 2020 à tous les Membres du Gouvernement ainsi qu'à leurs familles respectives. Il a, par la même occasion, annoncé la suspension des réunions du Conseil des Ministres jusqu'au 09 janvier 2020, pour permettre à tout le monde de se retrouver en famille durant les fêtes de fin d'année.

Prenant la parole à cette occasion, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a présenté, aux noms de tous les Membres du Gouvernement, les vœux les meilleurs au Président de la République et à toute sa famille, tout en le rassurant de la disponibilité du Gouvernement à l'accompagner tout au long de l'année 2020 décrétee « Année de l'Action ».

II. Examen et adoption des dossiers

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

1. Validation du Plan National Stratégique du Développement Economique et Social 2019-2023 (PNSD)

Madame le Vice-Premier Ministre en charge du Plan a exposé aux Membres du Gouvernement le contenu du Document relatif au Plan National Stratégique du Développement Economique et Social (PNSD) pour la période allant de 2019-2023 en vue de sa validation.

Ce plan qui représente la tranche quinquennale, est le fruit de plusieurs concertations et contributions des Ministères sectoriels, et prépare les différentes étapes ou trajectoires à franchir par la

République Démocratique du Congo en vue de son accession au stade de Pays développé.

La trajectoire à parcourir comprend donc essentiellement trois séquences, à savoir : l'atteinte du statut de « Pays à revenu Intermédiaire », de « Pays émergents » ensuite, et enfin, de « Pays Développé ».

Pour ce faire, il a fallu procéder à une approche d'identification et d'évaluation des besoins, de mise en place des programmes et des mesures nécessaires, et d'en assurer le suivi.

Ce plan a pris en compte les projets commencés en 2019 ainsi que le « Programme de cents (100) jours » initié par le Président de la République, de même que les différents projets contenus dans le Programme gouvernemental défendu par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale.

Après débats et délibérations, le Conseil des Ministres a adopté ce dossier.

II.2. Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

1. Réouverture du Consulat Général de la Belgique à Lubumbashi

Il s'agit du dossier relatif à la concrétisation par le Conseil des Ministres de l'option prise à ce sujet par le Président de la République au Cours de la 9^{ème} réunion du Conseil des Ministres du 08 novembre 2019 concernant la réouverture du Consulat Général de la Belgique à Lubumbashi.

Il vous souviendra qu'au soir des turbulences qu'ont connues les relations entre la Belgique et la République Démocratique du Congo, notre Pays avait décidé de la fermeture du bureau Schengen en

République Démocratique du Congo, de même que celle du Consulat belge à Lubumbashi.

Dans la foulée, les Autorités congolaises avaient également décidé de la fermeture du Consulat de la République Démocratique du Congo à Anvers (Belgique).

Après examen du dossier, le Conseil des Ministres a marqué formellement son accord à la demande exprimée par la Belgique de voir les Autorités congolaises procéder à la réouverture de leur Consulat à Lubumbashi.

Par ailleurs, afin de bien manifester la disposition de la République Démocratique du Congo à entretenir des bonnes relations diplomatiques avec la Belgique, le Chef de l'Etat a chargé Madame le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, d'examiner les modalités de réouverture de notre Consulat à Anvers (Belgique).

Commencée à 15h15, la réunion s'est terminée à 16h35.

Fait à Zongo, le 28 décembre 2019.

Je vous remercie.

David Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI,
Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias,
Porte-Parole du Gouvernement